

MINUTES MB MEETING

Événement :	35^e réunion du conseil d'administration
Date :	10-11 décembre 2020
Lieu :	par vidéoconférence
Statut :	Version finale
Participants :	
Membres/suppléants (<i>en l'absence des membres</i>) :	Elise Barbé (FR, Présidente), Irena Ilieva (BG), Veronika Bilkova (CZ), Heiko Sauer (DE), Christoffer Badse (suppléant DK), Kertti Pilvik (EE), Konstantinos Tsekelis (suppléant EL), Yolanda Gamarra Chopo (ES), Snježana Bagić (HR), Sunniva McDonagh (IE, Vice-présidente), Oreste Pollicino (IT), Maria Lottidou Stylianou (CY), Mārtiņš Pāparinskis (LV), Lyra Jakuleviciene (LT), Noémie Sadler (LU), Gergely Deli (suppléant HU), Rick Lawson (NL), Elizbieta Karska (PL), Paulo Saragoça da Matta (PT), Csaba-Ferenc Asztalos (RO), Verica Trstenjak (SI), Pavol Žilinčík (SK), Tuomas Ojanen (FI), Anne Ramberg (SE), Philippe Boillat (CdE)
Directeur :	Michael O'Flaherty
Représentants de la Commission :	Barbara Nolan (DG JUST)
Services opérationnels :	Andreas Accardo (chef de l'unité Coopération institutionnelle et réseaux), Joanna Goodey (chef de l'unité Recherche et données), Constantinos Manolopoulos (chef de l'unité Corporate Services), Ann-Charlotte Nygard (chef de l'unité Assistance technique et renforcement des capacités), Nicole Romain (chef de l'unité Communications et événements), Ioannis Dimitrakopoulos (conseiller scientifique), Friso Roscam Abbing (conseiller en communication), Adrianna Bochenek (Bureau du directeur), Elena Balzarini (unité Coopération institutionnelle et réseaux), Barbara Jaeschke (unité Coopération institutionnelle et réseaux), Anna Vuova (unité Coopération institutionnelle et réseaux)
Membres excusés :	Peter Kostelka (AT)
Suppléants (<i>en présence des membres</i>) / Observateurs / Invités/ :	Gabriela Belova-Galeva (BG), Eugenia Pastor (ES), Marco Fasciglione (IT), Katerina Kallitsioni (CY), Leena Leikas (FI), Lawrence Early (CdE) / Evis Alimehmeti (OBS AL), Uranija Pirovska (OBS MK), Saša Gajn (OBS RS) / Carlien Scheele (EIGE), Tatiana Termacic (CdE), Christos Giakoumopoulos (CdE), Sheena Keller (subventions de l'EEE et de la Norvège), Frode Fjeldavli (subventions de l'EEE et de la Norvège), Theodora Kostakopoulou (comité scientifique de la FRA), Maria Rosaria Mollica (COM)

MINUTES MB MEETING

Table des matières

1	Entrée en matière et adoption du projet d'ordre du jour, possibles conflits d'intérêts.....	3
2	Adoption du projet de procès-verbal de la 34 ^e réunion du CA	3
3	Rapport de la 58 ^e réunion du bureau exécutif et sur les activités de la présidente Rapport du directeur sur les travaux de la FRA au cours de la dernière période	3
4	Mise à jour et discussion sur les développements concernant la politique de l'UE sur les droits fondamentaux	4
5	Questions financières	4
6	a) Virement budgétaire 2020_03 et amendement n° 3 du document de programmation 2020 - 2022	5
b)	Budget rectificatif 2020_02	5
7	a) Document de programmation 2021 - 2023	5
b)	État des recettes et des dépenses 2021	5
8	a) Projet d'état prévisionnel des recettes et des dépenses 2022	5
b)	Document de programmation 2022 - 2024	5
9	Élection des nouveaux membres des groupes de travail du CA	6
10	Stratégie 2018-2022 de la FRA : évaluation à mi-parcours	6
11	Cadre pluriannuel 2023-2027 : premier échange de vues et désignation d'un groupe de travail du CA	6
12	Échange de vues avec le Conseil de l'Europe et coopération entre l'agence et le CdE.....	7
13	Le point sur la mise en œuvre de l'accord avec les subventions de l'EEE et de la Norvège	7
14	Session à huis clos.....	8
15	Forum des droits fondamentaux 2021	8
16	Divers	8

1 Entrée en matière et adoption du projet d'ordre du jour, possibles conflits d'intérêts

Principales conclusions :	
1.1	La présidente ouvre la 35 ^e réunion du CA et souhaite la bienvenue à tous les participants, et en particulier aux membres du CA nouvellement nommés : Noémie Sadler (LU), Rick Lawson (NL), Christoffer Badse (suppléant DK) et Evis Alimehmeti, l'observateur de l'Albanie nouvellement nommé.
1.2	La présidente présente le projet d'ordre du jour. Elle précise que le point 10 de l'ordre du jour « Stratégie 2018-2022 de la FRA : examen à mi-parcours » est un point de discussion qui ne fait pas l'objet d'une décision, comme indiqué dans le projet d'ordre du jour distribué avant la réunion.
1.3	Aucune observation n'ayant été formulée sur le projet d'ordre du jour, l'ordre du jour est approuvé.
1.4	La présidente interroge les membres du CA sur tout conflit d'intérêts lié à l'ordre du jour de la réunion. Aucun conflit d'intérêts n'est signalé.
1.5	Le chef de l'unité Corporate Services rend compte de la vérification annuelle des conflits d'intérêts potentiels des membres du conseil d'administration et du comité scientifique. Il confirme qu'aucun conflit n'a été constaté au cours de l'exercice annuel.
Décision :	A. L'ordre du jour de la 35 ^e réunion du conseil d'administration est adopté. B. Aucun conflit d'intérêts n'est signalé.

2 Adoption du projet de procès-verbal de la 34^e réunion du CA

Principales conclusions :	
Le projet de procès-verbal de la 34 ^e réunion du conseil d'administration est examiné et adopté.	
Décision :	C. Le procès-verbal de la 34 ^e réunion du conseil d'administration est adopté.

3 Rapport de la 58^e réunion du bureau exécutif et sur les activités de la présidente Rapport du directeur sur les travaux de la FRA au cours de la dernière période

Principales conclusions :	
3.1	La présidente rend compte de la 58 ^e réunion du bureau exécutif, qui s'est tenue le matin afin de préparer la 35 ^e réunion du CA.
3.2	La présidente rend compte de ses activités depuis la dernière réunion du CA en septembre. Celles-ci comprennent notamment la sensibilisation aux activités de l'Agence, au sein de la Cour de cassation française, et sa participation à un colloque lié au 20 ^e anniversaire de la Charte des droits fondamentaux.

MINUTES MB MEETING

- 3.3 La vice-présidente rend compte de sa participation, au nom de la présidente, à une réunion avec les agents de liaison nationaux (ALN) de la FRA. Elle informe le conseil d'administration du rôle des ALN et donne des exemples de bonne coopération avec les ALN au niveau national pour la promotion des travaux de la FRA.
- 3.4 Le directeur informe le conseil d'administration des activités passées de l'agence depuis la dernière réunion du CA en septembre. Il rend compte des produits et des activités marquantes des cinq programmes de la FRA : « Sociétés justes et équitables », « Sociétés justes, numériques et sécurisées », « Asile, frontières et immigration », « Soutien aux systèmes de protection des droits de l'homme » et « Communiquer des droits ». Il a aussi informé le conseil d'administration des questions de gouvernance interne. Les faits saillants comprennent, entre autres, des informations sur les derniers rapports publiés par l'Agence et les grandes conférences et manifestations organisées par la FRA.
- 3.5 En ce qui concerne la situation actuelle de COVID, le directeur a informé le conseil d'administration des modalités de travail internes de l'Agence, qui ont étendu le régime de télétravail et mis en place un système de roulement en cas de présence au bureau. Il assure le conseil d'administration que l'Agence suit de près les dispositions fixées par les autorités autrichiennes.
- 3.6 En réponse à une question spécifique d'un membre du CA, le directeur a informé de l'étendue de la coopération de l'agence avec Frontex et de sa contribution aux discussions du conseil d'administration de Frontex sur les questions relatives aux droits fondamentaux.

4 Mise à jour et discussion sur les développements concernant la politique de l'UE sur les droits fondamentaux

Principales conclusions :

- 4.1 La Commission informe le CA des négociations en cours concernant la proposition de révision du règlement fondateur de la FRA.
- 4.2 Le conseil d'administration est informé par la Commission d'un certain nombre de stratégies récemment adoptées (à savoir la stratégie sur les droits des victimes ; la stratégie sur la charte des droits fondamentaux ; le plan d'action pour la démocratie ; le cadre de l'UE pour l'égalité, l'inclusion et la participation des Roms ; la stratégie pour l'égalité des personnes LGBTIQ et la stratégie de l'UE contre le racisme et la xénophobie) ainsi que certaines stratégies qui seront appliquées en 2021 (stratégie en faveur des personnes handicapées ; stratégie sur les droits de l'enfant et stratégie de lutte contre l'antisémitisme). Il est souligné que les travaux de la FRA jouent un rôle important dans l'information de ces stratégies et dans leur mise en œuvre.

5 Questions financières

Principales conclusions :

- 5.1 Le conseil d'administration reçoit une présentation générale et une mise à jour de l'exécution budgétaire et des virements budgétaires qui ont eu lieu depuis la dernière réunion du conseil d'administration.

6 a) Virement budgétaire 2020_03 et amendement n° 3 du document de programmation 2020 – 2022 b) Budget rectificatif 2020_02

Principales conclusions :	
6.1	Les services présentent au conseil les informations relatives au virement budgétaire n° 3 et à l'amendement n° 3 du DP 2020-2022, qui ont été adoptés par le conseil d'administration.
6.2	Les services présentent au conseil les informations relatives au budget rectificatif n° 2, qui est adopté par le conseil d'administration.
Décision :	D. Le conseil d'administration adopte le virement budgétaire n° 3 et l'amendement n° 3 du DP 2020-2022. E. Le conseil d'administration adopte le budget rectificatif 2020_02.

7 a) Document de programmation 2021 – 2023 b) État des recettes et des dépenses 2021

Principales conclusions :	
7.1	Le conseil d'administration examine et adopte le document de programmation (DP) final 2021-2023.
7.2	Le conseil d'administration examine et adopte l'état des recettes et des dépenses 2021.
Décision :	F. Le conseil d'administration adopte le document de programmation 2021-2023. G. Le conseil d'administration adopte l'état des recettes et des dépenses 2021.

8 a) Projet d'état prévisionnel des recettes et des dépenses 2022 b) Document de programmation 2022 – 2024

Principales conclusions :	
8.1	Le conseil d'administration reçoit le projet d'état prévisionnel des recettes et des dépenses pour 2022, qui est adopté.
8.2	Le conseil d'administration reçoit le projet de document de programmation 2022-2024, qui est approuvé par le conseil d'administration (avec l'abstention de la Commission compte tenu de son avis qui doit être rendu d'ici juillet 2021).
Décision :	H. Le conseil d'administration adopte le projet d'état prévisionnel des recettes et des dépenses pour 2022 et approuve le projet de document de programmation 2022-2024 (avec l'abstention de la Commission).

9 Élection des nouveaux membres des groupes de travail du CA

Principales conclusions :	
9.1	La présidente rappelle au conseil d'administration deux postes ouverts au sein du comité budgétaire et un poste au sein du comité de rédaction du rapport annuel (AREDIT) pour lesquels les candidatures sont ouvertes.
9.2	Irena Ilieva (BG) soumet sa candidature au comité budgétaire (CB) et présente son domaine d'expertise et ses qualifications.
9.3	Yolanda Gamarra Chopo (ES) soumet sa candidature au comité de rédaction du rapport annuel (AREDIT) et présente son domaine d'expertise et ses qualifications.
9.4	Le conseil d'administration élit Irena Ilieva (BG) au comité budgétaire et Yolanda Gamarra Chopo (ES) à AREDIT pour un mandat de deux ans et demi à compter du 11 décembre 2020.
9.5	Un poste restant ouvert au sein du comité budgétaire, l'élection à ce poste ouvert aura lieu lors de la prochaine réunion du conseil d'administration.
Décision :	I. Irena Ilieva (BG) est élue membre du comité budgétaire (CB) pour un mandat de deux ans et demi à compter du 11 décembre 2020. J. Yolanda Gamarra Chopo (ES) est élue membre du comité de rédaction du rapport annuel (AREDIT) pour un mandat de deux ans et demi à compter du 11 décembre 2020.

10 Stratégie 2018-2022 de la FRA : évaluation à mi-parcours

Principales conclusions :	
10.1	Le CA reçoit les résultats d'un examen à mi-parcours de la stratégie 2018-2022 de la FRA, commandé au contractant externe ICF.
10.2	Le rapport d'examen à mi-parcours couvre cinq aspects : pertinence ; efficacité ; incidence ; efficacité et durabilité.
10.3	La représentante de la Commission estime qu'il n'existe aucune obligation légale d'élaborer un plan stratégique dans le règlement fondateur de la FRA et suggère plutôt que le document de programmation pluriannuelle soit le document clé guidant les travaux de la FRA. Elle fait observer que, du point de vue de la Commission, l'accent principal de la FRA est sa capacité de recherche et la collecte de données.
10.4	À la suite de la présentation de l'examen à mi-parcours, il a été conclu que la stratégie 2018-2022 de la FRA, telle qu'elle a été adoptée par le CA en 2017, répond toujours à son objectif.

11 Cadre pluriannuel 2023-2027 : premier échange de vues et désignation d'un groupe de travail du CA

Principales conclusions :	
11.1	Le conseil d'administration est informé du contexte dans lequel l'élaboration du cadre pluriannuel (CPA) couvrant la période 2023-2027 est devenue nécessaire et

MINUTES MB MEETING

du délai de présentation à la Commission d'un avis du conseil d'administration sur le cadre pluriannuel 2023-2027 (fin février 2021).

- 11.2 Le CA prend note des contraintes de temps engendrées par l'approche de la date limite et partage quelques points de vue préliminaires sur les domaines thématiques susceptibles d'être inclus dans le nouveau cadre pluriannuel.
- 11.3 Le conseil décide de créer le groupe de travail (GT) « CPA 2023-2027 » chargé de préparer le projet d'avis du CA sur la base de la discussion au sein du conseil d'administration et des contributions écrites à fournir par les membres.
- 11.4 Le conseil adopte le mandat du « CPA 2023-2027 », qui sera composé de cinq membres, dont un représentant de la Commission comme observateur.
- 11.5 Sunniva McDonagh (IE), Martins Paparinskis (LV), Rick Lawson (NL) et Philippe Boillat (CdE) présentent leurs candidatures au GT et sont élus par le conseil.
- 11.6 Le conseil examine et convient que l'avis du CA sur le CPA 2023-2027 sera adopté par procédure écrite.

Décision :

- K. Le conseil d'administration crée le groupe de travail « CPA 2023-2027 » chargé d'élaborer l'avis du CA sur le CPA 2023-2027.
- L. Le conseil d'administration adopte le mandat du groupe de travail « CPA 2023-2027 ».
- M. Le conseil d'administration élit Sunniva McDonagh (IE), Martins Paparinskis (LV), Rick Lawson (NL) et Philippe Boillat (CdE) en tant que membres du groupe de travail « CPA 2023-2027 ».
- N. Le conseil d'administration décide que l'avis du CA sur le CPA 2023-2027 sera adopté par procédure écrite.

12 Échange de vues avec le Conseil de l'Europe et coopération entre l'agence et le CdE

Principales conclusions :

- 12.1 Le conseil procède à un échange de vues avec Christos Giakoumopoulos, Directeur général de Droits de l'homme et État de droit du Conseil de l'Europe, sur la coopération entre l'Agence et le CdE.
- 12.2 Christos Giakoumopoulos souligne l'excellente coopération et la complémentarité avec la FRA et met en exergue les éléments particulièrement importants de cette coopération en 2020. Le directeur de la FRA fait écho à la force de la coopération et également attire l'attention sur les futurs domaines de collaboration intensive avec le Conseil de l'Europe au cours de la période à venir.

13 Le point sur la mise en œuvre de l'accord avec les subventions de l'EEE et de la Norvège

Principales conclusions :

- 13.1 Les observateurs des subventions de l'EEE et de la Norvège, Frode Fjeldavli et Sheena Keller, présentent au conseil d'administration un aperçu de la portée et des domaines d'activité des subventions de l'EEE et de la Norvège. Ils fournissent des informations actualisées sur l'accord de coopération entre les subventions de l'EEE et de la Norvège et l'Agence, en mettant en exergue les programmes de soutien et la coopération au niveau des projets entrepris en 2020.

MINUTES MB MEETING

13.2 Le directeur de la FRA souligne que la coopération avec les subventions de l'EEE et de la Norvège renforce considérablement la capacité de la FRA à remplir sa mission principale.

14 Session à huis clos

Principales conclusions :

14.1 Le conseil d'administration se penche sur des questions confidentielles.

15 Forum des droits fondamentaux 2021

Principales conclusions :

- 15.1 Le conseil d'administration reçoit une présentation sur le Forum des droits fondamentaux 2021, qui se tiendra les 11 et 12 octobre 2021. Le Forum devrait avoir un format hybride avec son principal lieu d'implantation dans la mairie de Vienne et des pôles dans d'autres villes européennes. Un certain nombre de dialogues sur les droits fondamentaux ciblant les jeunes ont lieu en amont du Forum.
- 15.2 Les membres du CA se félicitent du projet de programme du Forum et encouragent l'accent mis sur les jeunes.

16 Divers

Principales conclusions :

- 16.1 La présidente annonce la prochaine réunion du CA, qui se tiendra les 20 et 21 mai 2021.
- 16.2 La Commission annonce qu'elle a été demandé d'aborder, lors de toutes les réunions du CA des agences, la question des activités post-service du personnel. Les fonctionnaires de la Commission et le personnel des agences sont tenus de respecter certaines obligations au titre de l'article 16, paragraphe 1, du statut, qui prévoient que le personnel ne peut participer, après avoir quitté les services, à aucune activité qui serait incompatible avec les valeurs/objectifs de l'UE.
- 16.3 Les services confirment que l'Agence a déjà adopté la décision 2018/06 du Bureau exécutif, qui applique par analogie la décision C(2018)4048 de la Commission relative aux activités extérieures et aux mandats ainsi qu'aux activités professionnelles après la cessation de fonctions.

Date de la prochaine réunion : 20-21 mai 2021

Approuvé le :	20 mai 2021
Par la présidente :	